LABORATOIRE NATIONAL DE MÉTROLOGIE ET D'ESSAIS
LABORATOIRE DE TRAPPES
29 Avenue Roger Hennequin – 78197 Trappes Cedex
Tél : 01 30 69 10 00 – Fax : 01 30 69 12 34

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 22 avril 2026

N° P259460 - DEC/1

et annexe de 3 pages

Matériau présenté par :	Work With Island 5 rue Pleyed 93200 Saint-Denis France
Marque commerciale :	Mur Latéral de cabine Island SOLO, DUO, DESK, QUATRRO
Description sommaire :	
Composition globale :	Mur composé : - d'une feutrine 100% polyprolylène Expostyle de chez SOMMER NEEDLEPUNCH d'épaisseur 1.5 mm, masse surfacique 300 g/m² - collée avec une colle contact néoprène, coloris naturel, sans dichlorométhane, d'épaisseur 0.06 mm, 60 g/m² - sur un panneau de particule mélaminé de référence Egger Eurodekor d'épaisseur 19 mm et de masse volumique 674 kg/m³ - d'un isolant Le Relais Metisse® d'épaisseur 60 mm et de masse volumique 20 kg/m³, compacté à 60 mm - collée sur un tissu M0 Veriflam® 9379D/390 de chez Protecflam, d'épaisseur 0.39 mm et de masse surfacique 450 g/m² - d'une feutrine 100% polyprolylène Expostyle de chez SOMMER NEEDLEPUNCH d'épaisseur 1.5 mm, masse surfacique 300 g/m².
Utilisation :	Mur de cabine acoustique
Masse volumique :	(309 ± 31) kg/m³ (déterminée par le LNE)
Epaisseur :	67 mm
Coloris :	Marble et Carbon
Rapport d'essais :	**N° P259460 - DEC/1 du 22 avril 2026**
Nature des essais :	Détermination du classement selon NF P 92-507 (février 2004) Essai par rayonnement selon NF P 92-501 (décembre 1995), Essai applicable aux matériaux thermofusibles selon NF P 92-505 (décembre 1995)

Classement : **M3**

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITEE A PRIORI

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai **N° P259460 - DEC/1** annexé.
Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 4 pages**.

Trappes, le 22 avril 2026

Laboratoire national de métrologie et d'essais — LNE

Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie

Thibaut CORNILLON

Laboratoire national de métrologie et d'essais • Établissement public à caractère industriel et commercial
Siège social : 1, rue Gaston Boissier 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00 • Fax : 01 40 43 37 37
info@lne.fr • lne.fr • RCS Paris 313 320 244 • NAF : 7120B • TVA : FR 92 313 320 244

RAPPORT D'ESSAI
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 22 avril 2026

N° P259460 - DEC/1

1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Caractéristiques attestées par le demandeur :
La validité des résultats peut être affectée par ces informations. Pour ces résultats, la responsabilité du LNE se limite à sa contribution à leur élaboration.

Demandeur de l'essai	:	Work With Island
Date et référence de la commande	:	Bon pour accord du 15/04/2026 selon devis n°DEV2605171-V1
Producteur	:	Denis Industrie 39 Rue du Générale De Gaulle 85130 Les Landes-Genusson France
Marque commerciale et référence	:	Mur Latéral de cabine Island SOLO, DUO, DESK, QUATRRO
Composition globale	:	Mur composé : - d'une feutrine 100% polyprolylène Expostyle de chez SOMMER NEEDLEPUNCH d'épaisseur 1.5 mm, masse surfacique 300 g/m² - collée avec une colle contact néoprène, coloris naturel, sans dichlorométhane, d'épaisseur 0.06 mm, 60 g/m² - sur un panneau de particule mélaminé de référence Egger Eurodekor d'épaisseur 19 mm et de masse volumique 674 kg/m³ - d'un isolant Le Relais Metisse® d'épaisseur 60 mm et de masse volumique 20 kg/m³, compacté à 60 mm - collée sur un tissu M0 Veriflam® 9379D/390 de chez Protecflam, d'épaisseur 0.39 mm et de masse surfacique 450 g/m² - d'une feutrine 100% polyprolylène Expostyle de chez SOMMER NEEDLEPUNCH d'épaisseur 1.5 mm, masse surfacique 300 g/m².
Masse volumique	:	225.52 kg/m³
Epaisseur	:	67 mm
Coloris	:	Marble et Carbon
Caractéristiques déterminées par le LNE	:	
Masse volumique	:	(309 ± 31) kg/m³
Epaisseur	:	(67.0 ± 6.7) mm
Coloris	:	Marble et Carbon

3. MODALITES DES ESSAIS

Date de réception des éprouvettes : 17/04/2026

Conditionnement des éprouvettes préalablement aux essais :

Les éprouvettes, éventuellement placées sur leurs subjectiles, sont conditionnées avant essai dans une atmosphère à (23 ± 2) °C et (50 ± 5) % d'humidité relative pendant sept jours ou jusqu'à obtention de la masse constante (cas des matériaux livrés humides, ou de forte épaisseur).
La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g (on prendra la plus grande valeur de masse).

Date de réalisation des essais : 21/04 et 22/04/2026

4. RÉSULTATS

4.1. ESSAI PAR RAYONNEMENT SELON NF P 92-501 (DÉCEMBRE 1995)

4.1.1. Détermination du mode le plus défavorable

	Eprouvette 1 Marble	Eprouvette 2 Carbon
Masse (g)	2467.20	2502.50
Percement	Non	Non
Moment de la 1ère inflammation face exposée : ti1 (s)	75	65
Moment de la 1ère inflammation face non exposée : ti2 (s)	–	–
Somme des hauteurs de flamme ΣH (cm)	802	775
Somme des durées de combustion effective ΣΔT	1125	1135
$Q = \frac{100 \times \sum H}{ti\sqrt{\sum \Delta T}}$	32	35
Chute de gouttes non enflammées	Oui	Oui
Chute de gouttes enflammées	Non	Non

suite du rapport page suivante

4.1.2. Poursuite des essais selon le mode le plus défavorable

	Eprouvette 3 Carbon	Eprouvette 4 Carbon	Eprouvette 5 Carbon	Eprouvette 6 Carbon	
Masse (g)	2502.50	2480.30	2478.50	2489.20	
Percement	Non	Non	Non	Non	
Moment de la 1ère inflammation face exposée : ti1 (s)	65	59	52	40	
Moment de la 1ère inflammation face non exposée : ti2 (s)	–	–	–	–	
Somme des hauteurs de flamme ΣH (cm)	775	947	854	217	
Somme des durées de combustion effective ΣΔT	1135	1141	1148	114	Moyenne =
$Q = \frac{100 \times \sum H}{ti\sqrt{\sum \Delta T}}$	35	48	48	51	46.0
Chute de gouttes non enflammées	Oui	Oui	Oui	Oui	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non	

4.2. ESSAI DE FUSIBILITÉ SELON NF P 92-505 (DÉCEMBRE 1995)

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4
Remarque	Marble	Marble	Carbon	Carbon
Masse (g)	248.90	247.50	249.40	248.30
Nombre d'éprouvettes pour atteindre 2 g	1	1	1	1
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non
Inflammation de la ouate	Non	Non	Non	Non

5. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS

À l'issue des essais par rayonnement, un fluage ou des chutes de gouttes sont observés. Les essais complémentaires de fusibilité ont donc été réalisés.

Trappes, le 22 avril 2026

Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie

Signature numérique de THIBAUT CORNILLON
Date: 22/04/2026 16:55:15

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.